

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 27 mars 2023 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Muriel DE DOBBELEER, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL - EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Christiane OPHALS, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Conseillers communaux.

Objet n°23 - Question orale du Conseiller Christophe DECAMPS relative à la fermeture de l'école de Petit-Roeulx.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Christophe DECAMPS relative à la fermeture de l'école de Petit Roeulx.

Il y a peu, j'ai reçu un avis de pétition concernant la fermeture de l'école de Petit-Roeulx. Cette pétition est déposée par l'association des parents de l'école communale de Steenkerque et Petit-Roeulx.

Il est indiqué dans cette pétition que notre Conseil communal a voté la fermeture de l'école, l'auteur se reprend en spécifiant qu'il s'agit du budget 2023-2027 prévoyant la fermeture de celle-ci qui a été voté.

Outre les avantages scolaires cités par l'auteur et la mise en avant des compétences du personnel, ce qui ne fait aucun doute, celui-ci aborde l'impact négatif sur la vie du village et le manque de débats démocratiques.

L'auteur demande une réflexion approfondie sur le sujet avec les personnes concernées afin d'évaluer les facteurs bien-être et économiques.

En référence à la réunion du Conseil de Participation du 7 février, Madame l'Échevine Ludivine Papeux a présenté le Powerpoint détaillant l'étude d'IGRETEC et en a transmis le contenu aux membres. Il en ressort que les coûts inhérents à l'école sont excessifs et disproportionnés au regard du taux d'occupation.

A la lecture des différents points de vue, mes questions sont donc les suivantes :

Pouvez-vous nous donner les chiffres exacts de la population scolaire au sein de ladite école ?

Concernant le manque de débats démocratiques, avez-vous au sein du Collège été contactés par l'un ou l'autre intéressé, parent ou enseignant ou encore riverain ? Dans l'affirmative, qu'en est-il ressorti ?

Quelle est la suite de la procédure à suivre dans la mesure où aucune décision officielle n'a encore été prise ?

Envisagez-vous des travaux au sein de l'école de Steenkerque afin d'accueillir de potentiels élèves de Petit-Roeulx ?

Madame l'Echevine Ludivine PAPLEUX répond à la question orale

Merci Monsieur le Conseiller communal. Votre interpellation va nous permettre de clarifier et nuancer les propos tenus dans la pétition lancée 3 mois après le vote et l'adoption du Plan de Gestion au Conseil communal du 19.12.2022.

L'école de Petit-Roeulx comprend au total 12 élèves au 30 septembre 2022 et 14 au comptage du 16 janvier 2023. Nous lisons dans la pétition que des enfants d'autres communes s'y côtoient. Or, 8 élèves sont de Petit-Roeulx et 6 de l'entité brainoise. S'il y a moins de 14 élèves au 30 septembre, l'école est en sursis, ce qui est donc le cas pour Petit-Roeulx. L'école peut être en sursis deux années consécutives. Depuis quelques temps, on remarque qu'il y a malheureusement une perte d'élèves et que les chiffres ne parviennent pas à remonter la pente.

En 2021, le Collège communal a commandé une étude auprès d'un bureau d'études, relative aux 5 implantations scolaires communales, afin d'identifier les travaux opportuns à réaliser et des pistes pour l'avenir de nos bâtiments scolaires. Celle-ci fut présentée aux représentants des différents partis ainsi qu'au Conseil de Participation, qui en a reçu une copie. Cette étude est révélatrice des coûts astronomiques de l'école pour seulement 14 élèves. La mise en conformité des bâtiments de Petit-Roeulx nécessiterait un investissement entre 332.000 et 408.000€, soit 431.600 et 530.400€ HTVA en tenant compte d'une augmentation de 30% des coûts depuis l'étude comme confirmé par le bureau d'études.

Il a donc fallu faire des choix, intégrés dans un Plan de Gestion. L'une des mesures est le principe de la fermeture de l'école de Petit-Roeulx. Il est à noter que notre Ville est accompagnée par le CRAC (Centre Régional d'Aide aux Communes) et qu'il y a lieu de respecter des balises et de prendre des décisions dans l'intérêt général de la population (environ 22.000 habitants).

Le faible nombre d'élèves, la vétusté du bâtiment et les coûts énergétiques qui en découlent ont tendu vers ce choix politique de fermeture. Nous entendons bien qu'il s'agit d'une décision difficile à accepter sur le plan humain, aussi bien pour les enfants, les parents que pour les professeurs et la direction.

Nous n'avons aucunement laissé les bâtiments à l'abandon. Sachez que l'école de Petit-Roeulx a d'ailleurs bénéficié de divers investissements pour près de 55.000€ : démontage de la cheminée, création d'un préau et aménagement du local extérieur en classe d'accueil. Malheureusement, les investissements réalisés n'ont pas permis une croissance du nombre d'élèves.

C'est via la presse que la nouvelle de la fermeture s'est répandue au lendemain du Conseil communal du 19.12.2022 et ce, malgré un refus d'article de ma part auprès du journaliste en insistant sur la volonté de faire les démarches dans l'ordre et de manière respectueuse. Des réunions de travail étaient prévues avec les acteurs concernés dans les jours et semaines suivant ce Conseil communal pour envisager le déroulement de la procédure et ce, de manière légale et correcte. Il était donc difficile de mettre la charrue avant les bœufs au niveau communication.

Le lendemain du Conseil toujours, un courrier du Collège a été rédigé et envoyé aux parents des enfants de l'école de Petit-Roeulx pour les avertir d'une potentielle fermeture en attente d'une décision officielle.

Notons que ce n'était pas une surprise pour la Direction et le corps enseignant de Petit-Roeulx car j'avais souhaité, en toute transparence, les informer de manière informelle de ces intentions quelques mois auparavant, en expliquant qu'une fermeture de Petit-Roeulx aurait certainement lieu, pas pour l'année scolaire 2022-2023, mais sans doute pour la suivante.

Suite au Conseil communal, notre Directeur général a rencontré le personnel enseignant pour écouter les ressentis et expliquer les tenants et aboutissants de ce dossier.

La qualité de l'enseignement et le professionnalisme des enseignantes ne sont absolument pas remis en question par le PO, bien au contraire.

Le service Enseignement et les Directions d'école se sont concertés et peuvent annoncer qu'il n'y aura aucune perte d'emploi. Les deux enseignantes seront réaffectées dans nos écoles communales.

Nous n'avons eu aucun retour officiel quant à cette mesure de principe de fermeture, excepté un mail reçu d'un parent la semaine dernière. Il y était question de l'aspect communication défailante. Nous avons aussi reçu des demandes de citoyens intéressés par l'achat du bâtiment de l'école.

La fermeture implique des procédures à suivre : avis de la COPALOC, décision du Conseil communal, décision de la Ministre de l'Enseignement. Aucune décision officielle n'est donc prise actuellement ; ce qui explique et justifie une certaine retenue dans la communication.

Au vu des rumeurs, j'ai souhaité faire acter dans un PV du Conseil de Participation des écoles de Steenkerque/Petit-Roeulx du 07.02.2023 qu'il n'y a aucune mesure de fermeture envisagée à l'avenir pour l'école de Steenkerque et que la volonté du politique est justement de consolider l'école de Steenkerque. Rappelons que nous avons acheté la maison Horlait pour un montant de 280.639,81€ et rénové les sanitaires. Les trajets en bus seront maintenus. A titre informatif, le bus a un coût de 36.000€/an.

Le but est désormais, dans l'attente de la décision officielle, d'anticiper et d'agir afin de pouvoir accueillir, pour les parents qui le souhaitent, les enfants de Petit-Roeulx à Steenkerque. Des discussions à ce sujet ont pu être menées avec l'équipe éducative et la Direction lors d'une réunion de travail.

Des travaux seront réalisés dans une classe afin d'avoir de la place supplémentaire. Un budget de 20.000€ est prévu à cet effet.

Concernant les nouveaux modules, un budget extraordinaire a été voté lors du Conseil communal du 30.01.2023 pour remplacer les modules existants. Merci à tous les partis. C'est donc 342.380€ qui seront investis. Les nouveaux modules représenteront 3 classes et 1 espace sanitaire. Il s'agit de modules « version premium » niveau performances énergétiques. Ils ont une durée de vie d'environ 30 ans.

Lors des portes ouvertes du 15.04.2023, les parents pourront se faire une idée des travaux qui vont être réalisés via des panneaux informatifs. Les portes ouvertes seront l'occasion de montrer les investissements prévus pour l'amélioration des infrastructures et les projets pédagogiques mis en place par les enseignantes.

Aussi, ajoutons le futur parking et l'installation du Wifi impératif dans le cadre du Plan de Pilotage.

J'en profite pour remercier tous les services communaux qui travaillent pour nos écoles et agissent au plus vite pour le bien-être et le bon fonctionnement de tous les acteurs du terrain scolaire.

Pour votre information, le village de Petit-Roeulx ne devient pas un village dortoir. En effet, des festivités comme la Saint-Jean, des marches ADEPS y ont lieu ainsi que des activités de cohésion sociale en partenariat avec, par exemple, le PCS. De plus, la maison de village, le Centre 9, a été rénovée et notre Bourgmestre, les membres du Centre 9 et moi-même, en tant que représentante du Collège, tendons à en améliorer les infrastructures. Le Centre 9 est très actif via ses repas et locations et la solidarité de ses bénévoles. Nul doute que Petit-Roeulx vit !

Des promenades et projets Nature pourront avoir lieu à l'école de Steenkerque comme cela se fait déjà actuellement : balades au bois, projet potager... La pétition mentionne l'« équitable ». A ce sujet, notre Conseil communal a voté une motion pour l'obtention du label « commune du

commerce équitable » et nous devrions obtenir le label sous peu. Des dossiers pédagogiques ont été remis aux directions des écoles. Moyennant un retour de l'école ou de l'association des parents, c'est avec plaisir que nous mettrons l'école en valeur et en ferons sa promotion dans le cadre de ce label.

Pour conclure, nous avons tous les mêmes objectifs : le bien-être des élèves, des différents acteurs scolaires et le bon fonctionnement de l'école. L'école de Steenkerque permettra, de par les divers travaux prévus, de proposer un meilleur environnement pour les apprentissages.

Nous avons encore beaucoup d'éléments à apporter mais nous sommes tenus par le timing. Nous restons bien entendu, comme nous le répétons régulièrement, à disposition des parents, de l'association des parents et des enseignants. Nous espérons avoir pu clarifier les choses en attendant la décision officielle qui nous permettra alors d'envisager une communication plus importante.

Monsieur le Conseiller Christophe DECAMPS utilise son droit de réplique

Depuis la pétition y a-t-il eu des contacts ou réunions avec l'association de parents ?

Madame l'Echevine Ludivine PAPLEUX répond

Oui et la réunion aura lieu ce jeudi.